



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | LE 28 DÉCEMBRE 2017

DYSFONCTIONNEMENTS DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES : LA CFDT INTERPELLE LA MINISTRE DES TRANSPORTS ET RAPPELLE SES ANALYSES

La CFDT Cheminots prend connaissance du courrier daté du 27 décembre par lequel la ministre des Transports convoque les présidents de SNCF Réseau et de SNCF Mobilités à la suite de récents dysfonctionnements intervenus dans les gares parisiennes.

La CFDT rappelle que des milliers de cheminots sont mobilisés, y compris pendant les fêtes de fin d'année, pour assurer le transport des voyageurs dans les conditions de continuité propres au service public. Ils ont été fortement sollicités pour pallier les dysfonctionnements techniques constatés ces dernières semaines, et ce en assurant la sécurité des circulations.

La CFDT Cheminots estime qu'il est légitime que la ministre des Transports fixe des objectifs de résultats aux entreprises placées sous sa tutelle. Cependant, la CFDT souhaite aussi rappeler au gouvernement qu'il est de son entière responsabilité d'allouer les moyens nécessaires au bon fonctionnement du réseau ferroviaire.

Le réinvestissement progressif sur le réseau ferroviaire depuis 2012 ne saurait résoudre instantanément les décennies durant lesquelles le vieillissement des installations n'a pas été jugulé par une politique de modernisation indispensable.

La CFDT estime que les moyens consacrés aujourd'hui à ces investissements de renouvellement et de modernisation, quoiqu'ayant été augmentés dans le cadre des contrats de performance, restent nettement insuffisants.

Pour la CFDT Cheminots, il manque au moins 500 millions d'euros par an pour espérer rétablir la performance nor-

male du réseau ferroviaire à une échéance de cinq à sept ans. Dans ce contexte, la lettre de mission par laquelle le gouvernement demande à Jean-Cyril Spinetta de trouver des solutions d'optimisation pour le transport ferroviaire « sans contribution publique supplémentaire » ne semble pas prendre la mesure de cette problématique. Il s'agit d'une contradiction insoutenable.

La CFDT Cheminots rappelle que plusieurs États européens voisins (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Suède, etc.) consacrent de deux à quatre fois plus d'investissement public au renouvellement de leur réseau.

La CFDT Cheminots souligne qu'il appartient à l'État de définir une programmation pluriannuelle priorisant les investissements à réaliser sur le réseau actuel en y associant les modalités de financement indispensables. La CFDT appelle de ses vœux une loi de programmation des investissements ferroviaires dans le cadre de la réforme de 2014. Elle attend la mise en œuvre effective dès 2018 d'une telle programmation conformément aux annonces du président de la République et de la ministre des Transports.

Inquiète de la récurrence des dysfonctionnements constatés, la CFDT Cheminots a écrit à la ministre des Transports afin de lui rappeler ses propositions de solutions. ●●

